

## FEUILLE DE ROUTE ACADEMIQUE EAC 1D

### ACADEMIE MARTINIQUE

#### 1 : Contexte

**Un séminaire national s'est tenu à la BNF du 3 au 5 avril 2024 sur le thème : « RENFORCEMENT EAC ET DE SA VISIBILITE 1ER DEGRE».**

Il s'agit de garantir le déploiement du 100% EAC dans le premier degré et de mieux exploiter les outils à disposition, notamment l'application ADAGE. Le séminaire est organisé par la MEAC de la DGESCO avec la participation d'une Inspectrice générale (**Laurence Loeffel**, Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche), ainsi que les apports de plusieurs académies exposant leurs choix stratégiques et de mise en œuvre. De nombreux partenaires ont aussi témoigné de leurs expériences.

Public : idéalement, pour chaque académie : DAAC, IEN chargé de l'EAC, CPD « art/EAC », Directeur référent.

**Pour notre académie : DAAC et IEN EAC**

#### **Résumé du séminaire :**

Les différentes contributions doivent être exploitées par les participants afin de poser les bases d'une stratégie académique pour le déploiement du 100% EAC ; cette stratégie, adaptée au contexte, doit être formalisée par une feuille de route académique arrêtée après large concertation en académie et validation par Madame la Rectrice. Un retour au national est attendu le 17 juin au plus tard.

La feuille de route apportera des réponses aux 6 questions suivantes portant sur 6 thèmes précis :

- Quelles modalités de **pilotage** de l'EAC dans le 1<sup>er</sup> degré allons-nous installer ?
- Comment déployer les **outils et moyens** EAC disponibles dont ADAGE auprès des acteurs du 1<sup>er</sup> degré ?
- Quelles **actions et leviers** engager pour étendre l'EAC dans le 1<sup>er</sup> degré ?
- Comment inviter les professeurs des écoles à utiliser l'EAC pour servir **l'apprentissage des fondamentaux** ?
- Comment diffuser les possibilités de **formation** en EAC pour les acteurs du 1<sup>er</sup> degré ?
- Comment mieux associer les **collectivités territoriales** ?

#### **Apports du séminaire :**

**La DAAC et l'IEN EAC1D ont pu exploiter les tables rondes, expériences, rencontres pour proposer une base de travail inscrite dans la continuité du pilotage académique.**

### Suites envisagées par le ministère

Retour au national de la FDR académique le 17 juin au plus tard.

Webinaire de bilan des FDR académiques le 24 juin de 14h à 16h (Horaire Hexagone).

## 2 –FDR académique validée par Madame la Rectrice :

### DAAC, Mission EAC (IEN, CPD)

La feuille de route apporte des réponses aux 6 questions prévues portant sur 6 thèmes précis :

Quelles modalités de <b>pilotage</b> de l'EAC dans le 1 <sup>er</sup> degré allons-nous installer ?	<b>ECHELLE ACADEMIQUE</b>  <b>Comité de pilotage départemental/académique</b> : Rectrice ou représentant/ Doyen IEN / CASF/ DRAAC/ EAFC/Mission EAC/ Mission maternelle/ Mission LVR/ Mission LVE/Mission éducation prioritaire/Mission MDL/ Mission maths/ 2 Directeurs d'école référents/ Réseau CANOPE/ DAC/ CTM/ Association des maires / CAF  Note : missions représentées par IEN et CPD  Mise en œuvre du projet académique : <i>L'école, un bien commun, un lieu de partage</i> <b>La qualité de vie à l'école – Une pédagogie au service de la réussite des élèves – Citoyenneté, culture et territoire</b>
	<b>ECHELLE CIRCONSCRIPTION</b> : IEN désigne un référent EAC avec lettre de mission.  <b>Accompagnement du pilotage du directeur</b> : L'IEN organise une réunion de Directeurs et/ou assiste aux conseils de maîtres avec l'appui du référent EAC et des membres de l'équipe de circonscription, avec l'appui du coordonnateur de réseau si REP, avec l'appui des CPD EAC et des autres missions.  <b>Ecole</b> : conseil de maîtres + conseil d'école

<p>Comment déployer les <b>outils et moyens</b> EAC disponibles dont ADAGE auprès des acteurs du 1<sup>er</sup> degré ?</p>	<p><b>Personnes ressources :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formateurs : IEN, CPD, CPC, PEMF, REAC, référents autres missions, ...</li> <li>• Partenaires art et culture, chercheurs, ...</li> <li>• Equipes Réseau CANOPE 972</li> </ul>
	<p><b>Espaces de ressources :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Site internet académique de l'EAC (pages dédiées à l'EAC dans le premier degré)</li> <li>• ENT</li> </ul>
	<p><b>Formations des :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formateurs (PREAC par exemple)</li> <li>• Réseau des REAC</li> <li>• Enseignants 1<sup>er</sup> degré</li> <li>• Formation inter-degrés DRAAC</li> <li>• Inter-catégorielles (ATSEM, personnels des médiathèques, artistes, acteurs culturels, etc.)</li> </ul>
	<p><b>Lettres de mission :</b></p> <p>Inclure l'objectif de généralisation de l'EAC 1D dans les LDM d'un plus grand nombre d'acteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• IA-DAASEN ou A-DAASEN</li> <li>• IEN</li> <li>• CPD</li> <li>• Chefs de réseau REP</li> <li>• Coordonnateur de réseau</li> <li>• CPC et REAC</li> <li>• DRAAC</li> </ul>
	<p><b>Evaluation des écoles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le parcours d'EAC fera l'objet d'une attention particulière à l'échelle de l'école comme à l'échelle de chaque élève afin d'améliorer le pilotage avec les indicateurs nationaux (pour mémoire, au plan quantitatif : pourcentage des écoles ayant effectué le recensement d'au moins 1 action en EAC-pourcentage des élèves avec au moins 1 action en</li> </ul>

	<p>EAC – Au plan qualitatif : PEAC de l'école et de l'élève : continuité ? cohérence ? présence des 3 piliers ? diversité des domaines ?)</p> <p><b>ADAGE, outil de pilotage :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Inscription de dispositifs académiques, de circonscription</li> <li>• Créations de campagnes d'appels à projets facilitant l'inscription des élèves et donc leur recensement</li> <li>• Documents d'appui dont documents d'évaluation</li> <li>• Séminaires mensuels des REAC coordonnés par la Mission EAC</li> </ul> <p><b>Moyens financiers :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• BOP 230 : prioriser les projets départementaux et de circonscriptions en termes de financement en l'absence du pass culture</li> <li>• BOP 140 : retrouver le budget de 2019/2020 (pré plan MINIRE) voire le dépasser</li> </ul>
<p>Quelles <b>actions et leviers</b> engager pour étendre l'EAC dans le 1<sup>er</sup> degré ?</p>	<p><b>Actions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Labellisation EAC des collectivités (communes et EPCI)</li> <li>• Labellisation des écoles</li> <li>• Dispositif académique Histoires en scènes : actions auprès des élèves et formations des enseignants</li> <li>• Projets de la Mission EAC : actions auprès des élèves et formations des enseignants</li> <li>• Exploitation pédagogique des dispositifs nationaux</li> </ul> <p><b>Leviers :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet Académique 2023/2026</li> <li>• Feuille de route CASF</li> <li>• Plan de Travail Académique (PTA)</li> <li>• Dispositifs municipaux ou d'EPCI : APEX (Ville de Fort-de-France), Lékol'Art (Ville du Lamentin), Politique de la Ville ? Cités éducatives</li> <li>• Dispositif DAC Martinique : APACE (résidences en milieu scolaire cycle 3)</li> <li>• Evaluation des effets sur les élèves eux-mêmes (piliers des apprentissages et compétences psycho-sociales)</li> <li>• Retrouver sa liberté pédagogique en faisant évoluer ses gestes professionnels tout en répondant aux attendus du socle</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan mathématiques</li> <li>• Plan français</li> <li>• Plan maternelle</li> </ul>
Comment inviter les professeurs des écoles à utiliser l'EAC pour servir <b>l'apprentissage des fondamentaux</b> ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adaptation des pédagogies : partage d'expériences à partir du dispositif Histoires en Scènes (partenariat mission ASH, Réseau CANOPE)</li> <li>• Projets départementaux en art (CPD arts de la Mission EAC)</li> <li>• Projets art et culture initiés par les écoles (PACTE)</li> <li>• Renforcement des compétences dans l'approche par domaines des résultats aux évaluations repères du CASF</li> <li>• Appui sur le concept de littératie et rappel des analyses des résultats de PIRLS, PISA, JDC</li> <li>• Dans le cadre des plans mathématiques, français et maternelle, aider les enseignants à identifier le PEAC individuel et collectif comme un objet de formation. Faire du formateur un compagnon réflexif des constellations</li> <li>• Séminaire académique « Histoires en scènes » 2 mai 2024 – Public : formateurs, directeurs, IEN, IA-IPR</li> <li>• Formation de formateurs envisagées en septembre 2024 (visio septembre 2024 : BNF, formation à l'oralité à partir de mise en voix et en corps de textes avec des artistes circassiens. La main à la pâte, formation sur thématique maths/sciences s'articulant avec la culture scientifique et technique renforçant les fondamentaux)</li> </ul>
Comment diffuser les possibilités de <b>formation</b> en EAC pour les acteurs du 1 <sup>er</sup> degré ?	<p><b>Offres de formations (PAF) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation des enseignants, des directeurs, des candidats CAFIPEMF, ...</li> <li>• Formations inter-degrés</li> <li>• Formations inter-catégorielles : partenariat CNFPT (agents des collectivités), DAC (lecture publique, acteurs culturels)</li> </ul>
Comment mieux associer les <b>collectivités territoriales</b> ?	<p><b>Connaître et reconnaître les démarches existantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet de labellisation écoles/collectivité</li> <li>• Signatures de conventions</li> <li>• Valorisation des projets</li> </ul>
	<p><b>Collaborer :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupe d'appuis PEDT, plan Mercredi</li> <li>• Professeurs relais au sein des services éducatifs des structures culturelles</li> <li>• Mutualisation de compétences et expertises</li> </ul>